

**DÉLIBÉRATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Bretagne Sud**  
**SÉANCE du 24 MAI 2013**

---

**Délibération n° 31-2013**

Concernant le projet de loi d'orientation pour l'enseignement supérieur et la recherche, le conseil d'administration, par un vote à bulletins secrets, donne mandat au Président pour exprimer auprès des députés, des sénateurs et des maires du Morbihan et en son nom son inquiétude quant aux moyens financiers accordés aux universités au regard de leurs missions et quant à la gouvernance incertaine au regard de la problématique de regroupement des universités.

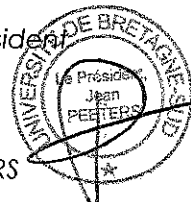
Membres en exercice : 27 membres

Votes : 20  
Pour : 18  
Blancs : 2

Délibération adoptée.

Visa du Président

Jean PEETERS



Document(s) en annexe au présent extrait :

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 03 juin 2013